



Publication de l'audit de l'Observatoire des Usages Internet et Téléphonie et Services Mobiles de Médiamétrie

L'Observatoire des Usages Internet, Téléphonie et Services Mobiles (OUI-TSM), réalisé par Médiamétrie est l'enquête de cadrage du dispositif de mesure d'audience d'internet : Audience Internet Global. Cette étude est menée en continu via un questionnaire téléphonique réalisé auprès de 11 110 individus par an. L'audit publié a porté sur le dispositif du second semestre 2019 et du premier semestre 2020.

Le Comité Scientifique du CESP considère comme satisfaisante la réalisation de cette étude en particulier le terrain : la qualité des formations et l'encadrement des enquêteurs.

Le Comité Scientifique du CESP recommande cependant de mener une analyse sur les sources de numéros utilisées pour réaliser l'enquête et de limiter la sollicitation des individus ayant déjà participé à une étude de Médiamétrie qui représentent près de la moitié des interviews.

L'étude s'est poursuivie pendant la période de confinement. Le CESP a conduit des analyses détaillées qui montrent que l'étude a été réalisée dans de bonnes conditions pendant cette période spécifique : les objectifs en nombre d'interviews et de quotas ont été atteints et les résultats produits pendant cette période sont cohérents.

Le Comité Scientifique rappelle aussi l'importance d'augmenter la taille de l'échantillon permettant le cadrage de l'étude Audience Internet Global et salue la réalisation du premier test de rapprochement avec l'étude Home Devices. Le CESP incite Médiamétrie à poursuivre ses pistes de recherche en y incluant l'optimisation du questionnaire.

Retrouvez la synthèse complète de l'audit de l'OUI-TSM :

<https://www.cesp.org/synthese-de-laudit-oui-tsm-s2-2019-s1-2020/>

ESPACE PRESSE :

WWW.CESP.ORG/PRESSE/

CONTACTS PRESSE : jbendikha@cesp.org

**RENDEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX ET
SUR WWW.CESP.ORG**



A PROPOS DU CESP

Le CESP (Centre d'Étude des Supports de Publicité) est l'organisme interprofessionnel des acteurs de la publicité concernés par l'étude de l'audience des médias : annonceurs, agences et régies publicitaires des médias. Véritable laboratoire d'idées, de méthodologies, d'information et d'échanges, le CESP, au service de ses adhérents et avec leur soutien, assure l'audit et la labellisation des études sur les médias et l'efficacité publicitaire, et, en particulier, des études de référence sur l'audience des médias. Le CESP se positionne également en tant qu'organisme de conseil et apporte son expertise sur de nombreux travaux liés aux médias et aux problématiques digitales et data, en France comme à l'international.